

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

N/REF : 8/04/2025 15H01 C:007725 I:24697

V/Appel du Mardi 08/04/2025 a 15H01

RENAULT RETAIL GROUPE NORD
RRG Nord
4, RUE SAINT SIMON
B.P.9062
69265 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : RENAULT LYON NORD
4/5, RUE SAINT SIMON
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 10 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RENAULT LYON NORD

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR COMME CHAQUE ANNEE EN AVRIL POUR LA MAINTENANCE DES
SEPARATEURS HYDRAUCARBURES ET DES CANIVEAUX/GRILLES DES AIRES DE LAVAGE

Donneur d'ordre : M. S. FARRER

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

LE 18/04 A 09H00 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
NETTOYAGE ET POMPAGE DES STATIONS DE LAVAGE
NETTOYAGE ET MAINTENANCE DES SEPARATEURS HYDROCARDURE
GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/05/25 a 14H40 M. S. FARRER

EB LCOMPTER Email envoyé le 08/04/25 a 15H08 M. S. FARRER

CHANTIER PROGRAMME LE VENDREDI 18/04 SELON NOTRE CONVERSATION
TELEPHONIQUE DE CE JOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
6,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 18/04	1	170,03	1020,18
3,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 18/04	2	170,03	595,10

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Traitement des déchets	1	536,25	536,25
TOTAL H.T.				2180,65
T.V.A. a 20,00%				436,13
TOTAL T.T.C.En EURO				2616,78

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.